ÉTABLISSEMENT FRANÇAIS DU SANG
Nouvelle Aquitaine

Cfdt:

INFO TRANSFU

Octobre 2026

EN DIRECT DE VOTRE CSE

Vacances 2026 : à vous de choisir !



Petit rappel : pour bénéficier de votre prestation vacances, deux possibilités, mais un seul choix !

- **Les chèques-vacances,** pour profiter de vos loisirs et séjours.
- **Le remboursement de location de vacances,** pour alléger votre budget vacances.

Attention, rien n'est automatique ! Il faut impérativement vous inscrire et effectuer votre choix sur le site du CSE.

Cette prestation est calculée selon votre quotient familial et votre demande doit être effectuée au plus tard le 31 décembre 2026.

Ne laissez pas passer la date : après le 31 décembre, il sera trop tard !

2027 : direction la Thaïlande ou le Québec !

Le CSE a conclu un nouveau partenariat avec une agence de voyages qui propose des tarifs avantageux sur deux destinations en 2027, la Thaïlande et le Québec.

Ces voyages ne bénéficient pas d'une participation financière directe du CSE. Toutefois, les salariés qui s'inscriront pourront demander la prestation « Remboursement location de vacances » en 2027.

Programmes, dates et tarifs : toutes les informations sont disponibles sur le site du CSE.

Cadeau de fin d'année : encore un peu de patience !



Les élus du CSE détermineront, lors de leur prochaine réunion, le montant du cadeau de fin d'année.

Bonne nouvelle : le crédit sur votre carte UP ONE est prévu aux alentours de la fin novembre.

Points principaux du CSE d'octobre 2026

Pellegrin : l'IH-Délivrance

Le déménagement du laboratoire IH-Délivrance de Pellegrin est effectif depuis fin septembre. Il reste encore quelques ajustements nécessaires :

- Le Cardex, destiné au stockage des CGR, n'est toujours pas opérationnel en raison de difficultés de maintien des températures. Des travaux sont programmés avec une mise en service espérée mi-novembre, sous réserve de qualification.
- Les transports pneumatiques (TAPS) accusent également du retard. En attendant leur mise en service, l'acheminement des tubes et des produits sanguins est assuré par des coursiers.

Le point de vue CFDT

Après des années passées dans des locaux peu adaptés à l'évolution de l'activité, puis dans des modulaires, cette installation constitue une étape importante pour l'équipe.

La CFDT restera attentive aux ajustements nécessaires, aux remontées des équipes et à la résolution rapide des difficultés techniques pour garantir de bonnes conditions de travail.

La Rochelle : une nouvelle maison du don à venir

Le CSE a été consulté sur la prise à bail de nouveaux locaux situés dans le quartier des Minimes, pour accueillir la Maison du don et le départ des collectes mobiles. Avec 576 m^2, 22 places de stationnement et une meilleure accessibilité, cette implantation devrait améliorer l'accueil des donneurs et les conditions de travail, aujourd'hui très contraintes dans les locaux du centre hospitalier.

Le point de vue CFDT

Nous avons émis un avis favorable à cette prise à bail, tout en formulant plusieurs demandes :

- **La mise à disposition d'un espace sécurisé pour les vélos, confirmé par la direction, et l'étude de l'installation de douches.**
- **Une vigilance particulière sur l'environnement du site, compte tenu de l'historique de pollution radiologique de certains secteurs du quartier des Minimes.**
- **Une nouvelle présentation des futurs aménagements et de l'organisation du travail avant leur mise en œuvre.**

Un avis favorable au bail ne vaut pas un chèque en blanc sur les futurs aménagements !

La CFDT restera attentive à la conception des espaces et aux conditions de travail des salariés.

Haut-Lévêque : quatre nouveaux dépôts à gérer

À compter du 11 janvier 2027, le service IH-Délivrance de Haut-Lévêque devrait reprendre la gestion de quatre dépôts de sang, actuellement rattachés à Pellegrin. L'objectif affiché par la direction est de mieux répartir l'activité entre les deux sites en tenant compte des effectifs.

Le point de vue CFDT

Si cette réorganisation peut sembler cohérente sur le papier, plusieurs questions restent à clarifier :

- **Quels seront les jours, horaires et durées des réapprovisionnements, et avec quels effectifs ?**
- **L'enceinte de stockage à +4 °C sera-t-elle opérationnelle à temps ?**
- **Comment seront organisés les transports des tubes, leur réception et leur traitement, notamment au regard des effectifs présents ?**

La CFDT rappelle également que l'activité IH-Délivrance connaît une nouvelle augmentation et que les effectifs techniques réellement disponibles doivent être pris en compte.

PERIDEL pour Pau

Dans le cadre du projet PERIDEL, un réaménagement du service de délivrance de Pau est envisagé, à la suite des préconisations des ergonomes. Entre autre, il est prévu un déplacement du guichet d'accueil, une réorganisation des postes de travail, une modification des espaces. Toutefois, ce projet prévoit la suppression d'une des trois issues de secours, ce qui doit être d'abord validé par un bureau de contrôle.

ZOOM SUR...

AMBITION PLASMA 2027 : DES OBJECTIFS AMBITIEUX, MAIS AVEC QUELS MOYENS ?

Le projet Ambition Plasma 2027 poursuit son déploiement en Nouvelle-Aquitaine, avec une nouvelle montée en charge de l'activité. Sur le principe, la CFDT est favorable au développement de la collecte de plasma, dans le but de répondre aux besoins de médicaments dérivés du sang sur le territoire français mais pas à n'importe quelles conditions !

Encore faut-il que l'État donne à l'EFS les moyens humains et financiers nécessaires, et que le laboratoire français du fractionnement et des biotechnologies (LFB) soit réellement en capacité de traiter l'ensemble du plasma collecté. Car demander toujours plus aux salariés, sans avoir la garantie que les volumes supplémentaires pourront être pris en charge et transformés, pose question sur la cohérence globale du projet.



Depuis 2025, la CFDT ne cesse de rappeler que le développement d'ambition plasma ne peut se faire au détriment des conditions de travail et de la conciliation entre vie professionnelle et vie personnelle.

Aujourd'hui, la montée en charge nous paraît trop rapide. Les projets de nouvelles Maisons du don prennent du retard et, avant d'augmenter l'activité, encore faut-il disposer d'effectifs suffisants, présents et correctement formés !

Lors d'une première présentation au CSE, le 1er octobre, **la CFDT a demandé plusieurs ajustements des plannings,** notamment pour garantir :

- **Le respect de notre accord sur le temps de travail,** avec des organisations conformes à ses dispositions.
- **De véritables temps de pause**, permettant aux salariés de souffler, et non des pauses placées en tout début ou en fin de journée pour simplement répondre aux contraintes de planning.
- **Une meilleure conciliation entre vie professionnelle et vie personnelle.** La majorité des collectes mobiles se déroulant déjà en soirée, les nouveaux horaires des Maisons du don doivent tenir compte de cette réalité.

Plusieurs sites ont également fait remonter leurs préoccupations par courrier, notamment concernant les nouvelles contraintes horaires.

La direction a apporté de premières réponses, indiquant que des effectifs supplémentaires sont prévus, ce qui devrait permettre une meilleure répartition des contraintes.

La CFDT souligne toutefois que cette répartition sera plus difficile pour certains métiers, dont les effectifs sont moins nombreux.

Recruter est indispensable, mais encore faut-il anticiper les formations et garantir une répartition équitable des contraintes entre tous les métiers !

Une deuxième présentation, plus succincte, a eu lieu lors du dernier CSE. Nous restons dans l'attente de réponses aux nombreuses questions soulevées le 1er octobre, avant la consultation prévue le 3 novembre prochain.



Pour la CFDT, la réussite d'Ambition Plasma ne se mesurera pas uniquement au nombre de poches collectées, mais aussi à la capacité de l'EFS à préserver les conditions de travail des salariés et à garantir une véritable conciliation entre vie professionnelle et vie personnelle.

Cfdt: ÉTABLISSEMENT FRANÇAIS DU SANG *Nouvelle-Aquitaine*

Délégué Syndical Central

Benoît LEMERCIER
06 87 37 58 57
lemercier.cfdt@gmail.com

Cfdt:
S'engager pour chacun
Agir pour tous

Délégués Syndicaux Régionaux

Xavier JACOB
06 71 57 98 34
jacob.cfdt@gmail.com

Dominique NOIRAULT
06 60 48 91 51
noirault.cfdt@gmail.com